



POLE COMPETITIONS **PROCES – VERBAL** **COMMISSION FEMININES - FEMINISATION –** **DEVELOPPEMENT FOOT FEMININ**

RÉUNION DU 02 MAI 2022
PV N° 17

Présents : MMES NOIR - MAURY - LACHAUD BOARETTO - MM. LIOBET - MONTANE

Excusés : MMES GARESTIER / MM. ROCHE – GORCE

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

La commission rappelle aux clubs que tout changement de dates, d'horaires ou de terrain doit se faire uniquement via footclubs au moins 7 jours avant la date prévue pour la rencontre concernée et avec accord des deux clubs.

La commission rappelle aux clubs qu'ils doivent saisir les résultats sur footclubs avant le Lundi 12h00 sous peine d'amende.

FEMININES INTERDISTRICTS

MATCH N. 51412.1ST PANTALEON AS / EGLETONS CA DU 03.10.2022

La commission accepte la demande des clubs pour le report de leur match au 06 Mai 2022 à 20h00.

FEMININES A 8

D1 :

MATCH N. 52212.2 ST LEONARD - FOOT SUD - ALOUETTE / CONDAT SUR VIENNE DU 24/04/2022

Suite au courriel du club de ST LEONARD/ FOOT SUD / ALOUETTE,

La commission :

- Constate le forfait de ST LEONARD/ FOOT SUD / ALOUETTE
- Enregistre le résultat suivant :

ST LEONARD/ F. SUD / ALOU : 0 (- 1 pt) / CONDAT SUR VIENNE : 3 (3 pts)



POLE COMPETITIONS **PROCES – VERBAL** **COMMISSION FEMININES - FEMINISATION –** **DEVELOPPEMENT FOOT FEMININ**

- Débite le club de ST LEONARD/ F. SUD / ALOU de la somme de 37 € pour son 1^{er} forfait dans les 3 dernières journées de championnat.

MATCH N° 52206.2 CONDAT SUR VIENNE / US BESSINES - MORTEROLLES CA du 13.03.2022

La commission a accepté la demande des clubs pour le report de leur match le 15 avril 2022.

D2 :

Poule A :

MATCH N. 52224.2 FCCO 2 / LIMOGES BEAUBREUIL DU 27.03.2022

La commission,

- Se conforme à la décision de la Commission de Discipline rendue le 27.04.2022

- Enregistre le résultat suivant :

FCCO 2 : 3 (3 pts) / LIMOGES BEAUBREUIL : 0 (0 pt)

Poule B :

MATCH N. 52247.2 ANF 87 / E. CHAMPAGNAC – FEUILLARDIERS du 10/04/22

La commission débite le club de l'ANF 87 de la somme de 21 € pour feuille de match hors délai.

MATCH N. 52246.1 US VEYRAC / AS NEXON - ST HILAIRE du 01/05/2022

Suite au courriel du club de US VEYRAC,

La commission,

- Constate le forfait de US VEYRAC

- Enregistre le résultat suivant :

US VEYRAC : 0 (- 1 pt) / AS NEXON ST HILAIRE : 3 (3 pts)

Débite le club de US VEYRAC de la somme de 37 € pour son 1^{er} forfait dans les 3 dernières journées de championnat.

Poule C :

MATCH N° 52258.2. LA CROISILLE LINARDS / BOSMIE du 24/04/2022

La commission accepte la demande des clubs de LA CROISILLE LINARDS et BOSMIE pour le report de leur match au 28 avril 2022.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FEMININES - FEMINISATION – DEVELOPPEMENT FOOT FEMININ

COUPE DU LIMOUSIN

MATCH N. 52063.1 MEYMAC CA / LIMOGES FOOTBALL 2 du 30/04/2022

Suite au courriel du club de Limoges Football,

La commission :

- Constate le forfait de Limoges Football.
- Enregistre la qualification de l'équipe de MEYMAC CA pour les 1/4 de finale.
- Débite le club de Limoges Football de la somme de 37 € pour son 1er forfait en coupe du Limousin.

MATCH N. 52057.1 ST LEONARD – FOOT SUD - ALOUETTE / ANF 87 du 01/05/2022

Suite au courriel du club de ANF 87,

La commission,

- Constate le forfait de ANF 87
- Enregistre la qualification de l'équipe de ST LEONARD – F. SUD – ALOU pour les 1/4 de finale.
- Débite le club de ANF 87 de la somme de 37 € pour son forfait en coupe féminine.

Le tirage de la coupe à 1 : quarts de finales le 15 mai 2022	
Match 1	Meymac CA 1- St Pantaléon AS 1
Match 2	FCC Oradour 1- JA Isle 1
Match 3	Cornil/St For Fc 1- St Léonard /F. Sud/Alou 1
Match 4	Chamberet AS 1 -Varetz AC 1
<p>*Pour les demi-finales de la coupe à 11 qui se dérouleront le 22 mai, la commission a effectué un second tirage :</p> <p>*Vainqueur du match 1 recevra le vainqueur du match 4 * Vainqueur du match 3 recevra le vainqueur du match 2</p>	



POLE COMPETITIONS **PROCES – VERBAL** **COMMISSION FEMININES - FEMINISATION –** **DEVELOPPEMENT FOOT FEMININ**

*La finale de cette coupe se déroulera le **28 Mai à Chamberet.**

COUPE FEMININES A 8

Le tirage de la coupe à 8 : demi-finales le 15 mai 2022	
Match 1	Bessines-Mortierolles 1 - La Geneytouse 1
Match 2	Verneuil 1- Limoges Beaubreuil 1
La finale se déroulera à BEAUBLANC (stade Synthétique) le 4 juin 2022 à 15h	

Pour les quarts de finale de la coupe à 11 et les demi-finales de la coupe à 8, la commission fait une demande à la Commission D'Arbitrage pour une désignation d'arbitres officiels lors de ces rencontres.

Les membres de la commission vous souhaitent de bons matchs à toutes !

La Présidente par intérim,
Christelle NOIR

La Secrétaire de séance,
Julie GARESTIER

Procès-verbal validé par le Secrétaire Général, Mounir SISSAOUI